BULLETIN MUNICIPAL

AOÛT 2025

NUMÉRO 366

INFORMATIONS DIVERSES

LES UTILISATEURS DES PLANS D'EAU DU BAS-SAINT-LAURENT APPELÉS À REDOUBLER DE PRUDENCE POUR LIMITER LA PROPAGATION D'ENVAHISSEURS REDOUTABLE : LA MOULE ZÉBRÉE ET LE MYRIOPHYLLE À ÉPIS

LE NETTOYAGE DE TOUT ÉQUIPEMENT NAUTIQUE (CANOT, KAYAK, BATEAU, CANNE À PÊCHE, PALME, MASQUE, PLANCHE À PAGAIE, SANDALES, GLACIÈRE, ETC.) DEVIENT DONC PRIMORDIAL. LES LARVES DE MOULES ZÉBRÉES PEUVENT ÊTRE INVISIBLES À L'ŒIL NU, C'EST POURQUOI IL EST IMPORTANT DE PORTER UNE ATTENTION PARTICULIÈRE À TOUT MATÉRIEL NAUTIQUE. VOICI LES ÉTAPES POUR LE NETTOYAGE DES ÉQUIPEMENTS (GUIDE : NETTOYER POUR NE PAS PROPAGER) :

1 - INSPECTER ;
2 - VIDER ET DRAINER TOUTE L'EAU ;
3 - NETTOYER ET SÉCHER ;
4 - RÉPÉTER ENTRE CHAQUE PLAN D'EAU.

POUR NOS MATAPÉDIENS

24 juin 15h
Défilé de la Fête nationale dans les rues du village
Thème : 50e anniversaire de la chanson "*Gens du pays*" de Gilles Vigneault

24 juin 19h30 - Entrée 10$
Band Koskonbois
Hommage à Marjo et ses québécois

4 juillet 19h30 - Entrée 10$
Raymond Allard
Styles : blues, folks, pop et musique du monde

11 juillet 19h30 - Entrée 10$
Carolanne D'Astous-Paquet
avec Alexandre Bonneau à la guitare

Soirée spéciale 10e
Une présentation de
TRANSPORT YVES BOUILLON

25 juillet 19h30 - Entrée 10$
Alexandre Dumont et Jean-Mathieu Sénéchal
1re partie : Alex Lavoie

1er août 19h30 - Entrée 10$
Groupe Les voyageurs
Benoît Gauthier, Anne Bilodeau et Serge Arseneault

9 août 14h - Gratuit pour tous
Mini-festival de groupes punk et métal
À l'extérieur à l'agora

15 août 19h30 - Entrée 10$
René Jacques Gallant et ses invités

22 août 19h30 - Entrée 10$
Mario'S
Mario Thériault, Thérèse, Océanne et plus

Service de bar - Air climatisé

Informations et réservations :
418 536-5440 poste 1470 ou
418 536-1978

Partenaires de saison
Louise Pineault

Tirage d'une carte cadeau *Voyages Daniel* parmi les gens qui auront assisté aux spectacles durant l'été.

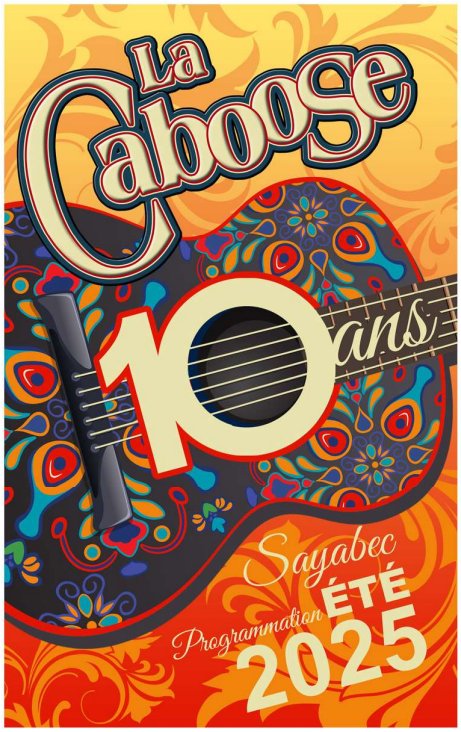

GARE PATRIMONIALE
MAISON DE LA Culture

HEURES D'OUVERTURE

DE LA GARE

LE MARDI AU DIMANCHE
DE 11H À 16H

AU PLAISIR...

POUR NOS MATAPÉDIENS

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

Communiqué
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Infrastructures municipales

Sayabec toujours sans centre communautaire : le député Pascal Bérubé presse la ministre Laforest d'agir

Amqui, le 7 juillet 2025 – Plus d'un an après l'incendie qui a détruit le centre communautaire de Sayabec, la municipalité demeure sans infrastructure pour accueillir ses activités sociales, culturelles et municipales. Malgré l'urgence de la situation, le ministère des Affaires municipales n'a pas retenu le projet de reconstruction dans sa plus récente priorisation du Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM). Le député de Matane-Matapédia, Pascal Bérubé, demande à la ministre Andrée Laforest de revoir cette décision et de faire de ce projet une priorité.

Le 7 octobre 2023, un incendie a ravagé le centre communautaire de Sayabec, privant la population d'un lieu essentiel de rassemblement. « Il est inconcevable que la municipalité ne puisse pas reconstruire dans la prochaine année. Les Sayabécoises et Sayabécois sont privés de ce lieu depuis maintenant deux ans », déplore Pascal Bérubé.

Dès les semaines suivant l'incendie, la municipalité a entrepris des démarches pour reconstruire un complexe municipal moderne, regroupant un nouveau centre communautaire, un hôtel de ville, un espace famille, des locaux pour les organismes, ainsi qu'un centre de coordination en cas de mesures d'urgence. Le bâtiment actuel, vétuste et non conforme (présence d'amiante, mauvaise insonorisation, accessibilité limitée), ne répond plus aux besoins de la population.

En septembre 2024, le ministère avait pourtant présélectionné le projet pour une aide financière. Or, le 18 juin 2025, la municipalité a appris que, malgré cette présélection, le projet ne serait finalement pas priorisé pour l'exercice financier 2025-2026. Le ministère évoque un report possible à 2027-2028, sans garantie de financement.

« Le centre communautaire était le cœur de notre vie collective. Il accueillait des événements communautaires, des activités pour les jeunes et les aînés, des rencontres culturelles et sociales. Aujourd'hui, le conseil municipal siège dans un sous-sol d'église. Devons-nous vraiment attendre encore trois ans pour reconstruire ? », s'indigne le maire de Sayabec, Marcel Belzile. « Cette décision est incompréhensible et inacceptable. J'invite la ministre Laforest à respecter l'engagement pris en 2024 et à débloquer les fonds nécessaires. »

« Ce retard compromet gravement la capacité de la municipalité à offrir des services essentiels à sa population. Il est impératif que le gouvernement agisse maintenant pour permettre à Sayabec de reconstruire une infrastructure de base et essentielle pour une municipalité », a conclu le député Pascal Bérubé.

– 30 –

Source : Marc-Olivier Caron
Conseiller politique
418-330-0476
marc-olivier.caron@assnat.qc.ca

SAYABEC

ACTIVITÉS ET LOISIRS

USMM LIGUE RÉCRÉATIVE SOCCER

ST-NOËL : LUNDI 18H30 - 19H30

SAYABEC / ST-CLÉOPHAS : MARDI

PETITS: 18H15 - 19H

GRANDS: 19H -20H

SAINTE-ANGÈLE : 18H30 - 19H30

GRAND-MÉTIS, ST-OCTAVE, PADOUE : JEUDI 18H30 - 19H30

Biliothèque

Horaire d'été 2025

Ouvert les Mercredis

13 août

20 août

27 août

de **14h à 16h**

et de **18h30 à 20h**

Fermé

le 6 août

Rendez-vous sur le terrain

www.ballemollematane.ca

Match tous les mercredis dès 19h30

Entoure les 10 différences entre les 2 dessins.

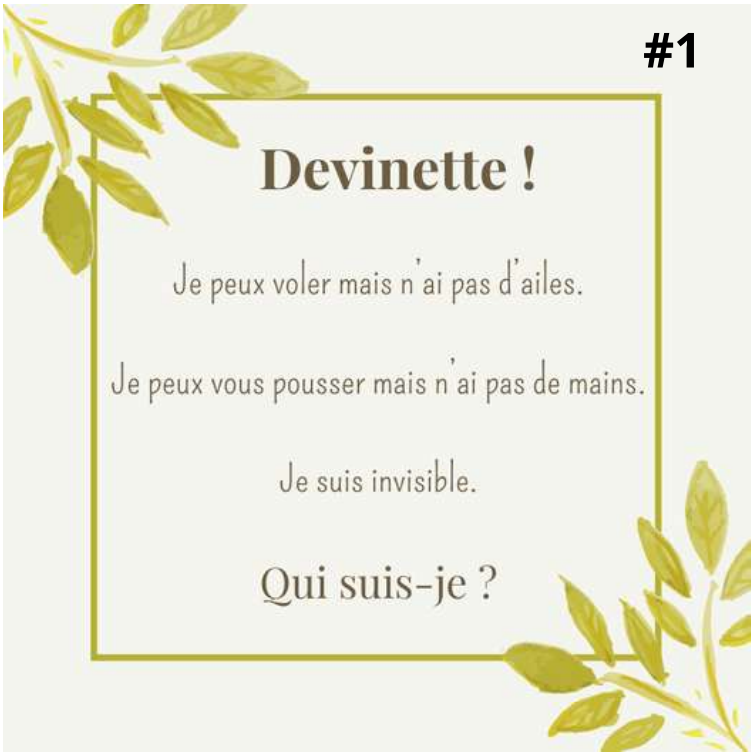

#2: Je fais le tour du monde tout en restant dans mon coin. Qui suis-je ?

#3 Qu'est-ce qui est plein de trous mais retient l'eau ?

#4 Quel est le juron préféré des vampires ?

#5 Mes villes sont vides, mes montagnes sont plates, mes océans et mes fleuves sont secs. Qui suis-je ?

#6 Je suis commune à Mercure, Terre et Jupiter, mais exclue de Vénus et Neptune. Qui suis-je ?

#7 Qu'est-ce qui a des yeux mais ne voit pas ?

#8 Qu'est-ce qui peut remplir tout un espace sans prendre de place ?

★ Je suis la femelle du taureau.	★ Je suis le mâle de la jument.	★ Je suis le mâle de la truie.
★ Mes petits sont les lapereaux.	★ Je suis la femelle du coq.	★ Je suis le petit de la poule.
★ Je suis la femelle du bouc.	★ Je suis le mâle de la vache.	★ Je suis le mâle de la brebis.

RÉPONSES DES DEVINETTES:

#1 : LE VENT
#2 UN TIMBRE
#3 UNE ÉPONGE
#4 BON SANG !
#5 UNE CARTE
#6 LA LETTRE R
#7 UNE POMME DE TERRE
#8 LA LUMIÈRE

08 AOÛT 2025

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
27	28	29	30	31	01 GROUPE LES VOYAGEURS 19H30	02
03 Messe 11h	04 HÔTEL DE VILLE OUVERT	05 SOCCER	06 BIBLIO FERMÉE	07	08 TOURNOIS BALLE MOLLE	09 TOURNOIS BALLE MOLLE -- MINI-FESTIVAL DE GROUPE PUNK ET MÉTAL 14H SAYABEC
10 TOURNOIS BALLE MOLLE Célébration de la parole 11h	11 RÉUNION DU MOIS	12 SOCCER	13 BIBLIO	14	15 RENÉ JACQUES GALLANT ET SES INVITÉS 19H30	16
17 Messe 11h	18	19 SOCCER	20 BIBLIO	21	22 MARIO'S 19H30	23
24 Célébration de la parole 11h	25	26 SOCCER	27 BIBLIO	28	29	30
31 Pas de célébration à Sayabec	01 fête du travail hôtel de Ville fremé	02	03	04	05	06

DATES DE PAIEMENT TAXES MUNICIPAL

3E VERSEMENT
1ER AOÛT
-
4E VERSEMENT
1ER OCTOBRE
-
5E VERSEMENT
1ER DÉCEMBRE

SAYABEC

PROCHAINES RÉUNIONS
du conseil municipal

Lundi, 11 août
Lundi, 8 septembre

19h30

Sous-sol de l'église
1 rue de l'église
Sayabec

La réunion sera diffusée sur Facebook

IMPORTANT

l'Hôtel de Ville sera **fermé** du **vendredi** le **18 juillet** à partir de 12H00 pm et
Nous serons de retour dès le lundi **4 août, 9h00 am**
et
Le **1er septembre** pour la **fête du travail**

** **En cas d'urgence, veuillez contacter le service des travaux publics au 418 629-0140**

PAROISSE DE SAINT-NOM-DE-MARIE DE- SAYABEC
HORAIRE D'AOÛT 2025

3 août	**11h**	**Messe**
10 août	**11h**	**Célébration de la parole**
17 août	**11h**	**Messe**
24 août	**11h**	**Célébration de la parole**
31 août	--	**Pas de célébration à Sayabec**

INFORMATIONS DIVERSES

La Berce sphondyle

(commune)

Heracleum sphondylium

Meadow cow parsnip

Plante exotique envahissante!

Soyons à l'affût afin de limiter son expansion!

La Berce sphondyle est une plante exotique envahissante. Elle a pris une expansion spectaculaire dans le bassin versant Matapédia-Ristigouche au courant de la dernière décennie. La Berce sphondyle envahit presque tous les types de milieux (forêts, rives, champs agricoles, pelouses, friches, urbains, parcs, milieux humides, etc.), et occasionne une perte de biodiversité en prenant la place des espèces indigènes.

Le contact avec la sève de la Berce sphondyle, combiné à l'exposition à la lumière, peut causer des lésions semblables à des brûlures. C'est dans La Matapédia qu'il y a le plus de brûlures répertoriées par la Berce au Bas-St-Laurent.

Il est important d'agir afin de limiter sa propagation, réduire les risques de brûlures et protéger la biodiversité!

Tous et chacun doivent faire un effort pour y arriver, la lutte en sera grandement facilitée. Nous faisons donc appel à un **effort collectif de lutte**.

(melcc)

Comment la reconnaître?

La Berce sphondyle ressemble beaucoup à la Berce laineuse et à la Berce du Caucase. Voici quelques caractéristiques pour les différencier.

Berce sphondyle

Exotique envahissante

➢ Chaque feuille se divise en 5 à 7 folioles

➢ Poils sur les deux côtés de la feuille

➢ Tige recouverte de poils en U (comme la rhubarbe)

Berce du Caucase

Exotique envahissante

(Serge Rheaume, MTMDET)

➢ Chaque feuille se divise en 1 à 3 folioles

➢ Absence de poils sur les deux côtés de la feuille

➢ Tige ronde

Berce laineuse

Indigène

(OBVMR)

➢ Chaque feuille se divise en 3 à 5 folioles

➢ Poils sur la surface inférieure de la feuille

➢ Tige ronde

Pour signaler la Berce sphondyle :

Envoyez photos et localisation à l'Organisme des bassins versants Nord-Est Bas-Saint-Laurent

➢environnement@obv.nordestbsl.org

Autres outils d'identification : https://www.matapediarestigouche.org/berce-identification

Comment s'y prendre pour l'éradiquer? Suivez cet outil simple!

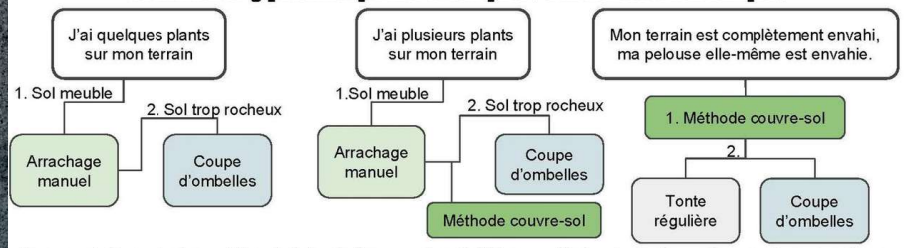

Tous ces traitements devront être réalisés plusieurs années d'affilée pour éliminer toutes les graines en dormance dans le sol. Si vous êtes en bande riveraine ou milieu humide, contactez l'OBVMR.

ATTENTION! Travaillez toujours avec un équipement de protection adéquat (lunettes, gants, vêtements longs imperméables). Si vous entrez en contact avec la sève, laver la région immédiatement et couvrez-la 48h.

Arrachage manuel : L'arrachage est encore le moyen le plus efficace de lutte.

Retirez le plant avec le maximum de racine. Minimalement 20cm sous la surface du sol.

À prioriser!

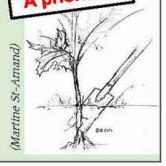

(Martine St-Amand)

Coupe d'ombelles : Coupez les ombelles au complet lorsqu'elles sont en graine verte si possible.

(MELCC)

(OBVMR)

Comment en disposer?

- **Pour les plants :** S'il n'y a pas de fleurs et de graines, laissez-les sécher sur votre terrain. Une fois bien secs, vous pouvez en disposer dans le compost (bac brun).
- **Pour la fleur et les graines:** Les mettre dans un sac de plastique noir solide et laisser au soleil durant minimum 2 semaines avant d'en disposer à la poubelle en s'assurant que les sacs ne sont pas percés.

*Il est important de ne pas mettre les fleurs et les graines au compost, puisque de nouveaux plants pourraient pousser.

Méthodes couvre-sol

Plastique noir :

1. Coupez les plants
2. Posez au sol un plastique noir épais et fixez-le à l'aide de broches de métal
3. Conservez-le durant deux été complets
4. Retirez le plastique et les broches
5. Arrachez les plants restants et semez des plantes à pousse rapide

Géotextile :

1. Coupez les plants
2. Posez au sol le géotextile perméable et fixez-le à l'aide de broches de métal
3. Mettez une bonne couche de terre
4. Semez des plantes à pousse rapide

Tonte régulière : Afin d'empêcher la formation de fleurs, la tonte doit être effectuée aux 10 jours maximum.

Traitement chimique : Contactez un professionnel du traitement des mauvaises herbes pour élaborer un plan de traitement.

L'utilisation de sel n'est pas conseillée, peu efficace et des conséquences environnementales pourraient en découler.

Pour contacter l'OBVMR:

Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche

1 (418) 629-5576 postes 1, 2, 3

communication@matapediarestigouche.org

www.matapediarestigouche.org/berce-sphondyle

Merci à tous nos partenaires :

MRC de La Matapédia · Amqui · Desjardins Caisse Vallée de la Matapédia · Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent · Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent Québec

INFORMATIONS DIVERSES

Eaux récréatives – réseaux sociaux et infolettres

L'été, vous aimez vous baigner dans des milieux naturels tels que des lacs, des rivières et le fleuve ? Les activités aquatiques en milieux naturels contribuent au bien-être physique, mental et social. Cependant, ces eaux contiennent des microorganismes qui peuvent affecter votre santé.

Voici quelques conseils pour profiter de ces eaux naturelles tout en restant en santé !

Avant toute activité, vérifiez l'apparence de l'eau.

Ne pratiquez pas d'activité aquatique si :

- Il y a beaucoup de courant
- L'eau est brune, verte ou avec de l'écume à la surface
- L'eau a l'air douteuse ou huileuse

Pendant l'activité:

- Évitez d'avaler de l'eau
- Évitez de vous baigner si vous avez une plaie ouverte
- Essuyez-vous bien en sortant de l'eau
- Lavez vos mains avant de manger

Après l'activité:

- Prenez une douche dès que possible après votre activité

Quels sont les effets sur la santé?

- Si vous avalez de l'eau contaminée : risques de gastroentérite ou autres problèmes.
- Si vous entrez en contact avec de l'eau contaminée : risque de démangeaisons ou de rougeurs et d'infections aux yeux, aux oreilles et aux plaies existantes.

Si vous avez des symptômes après une activité en eaux naturelles, appelez à **Info-Santé 811 option 1**, ou consultez votre équipe médicale ou pharmacien(ne).

Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter la page internet du MSSS :

https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/problemes-de-sante-lies-aux-eaux-de-baignade

INFORMATIONS DIVERSES